

20 juin 2022 -14:42

## L'aide au remplissage de la déclaration d'impôt se termine le 30 juin 2022

Les citoyens qui désirent faire remplir leur déclaration d'impôt par les collaborateurs du SPF Finances ne doivent pas trop tarder. L'aide se termine bientôt : le dernier jour pour prendre rendez-vous est le mercredi 29 juin.

Il est donc souhaitable d'appeler le plus rapidement possible le 02 575 56 67 pour prendre rendez-vous. Après le 29 juin, le SPF Finances n'organise plus d'aide au remplissage.

Les citoyens peuvent remplir eux-mêmes leur déclaration via Tax-on-web jusqu'au 15 juillet ou via un mandataire jusqu'au 30 septembre.

Jusqu'à présent, plus de 226.000 rendez-vous ont déjà été pris, dont 90 % pour une aide par téléphone.

Pour rappel, l'aide se fait uniquement sur rendez-vous. Les personnes qui se présentent dans les bureaux du SPF Finances sans rendez-vous ne pourront pas être aidées.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)